Les directrices et directeurs d'écoles n'en peuvent plus.

32 directrices et directeurs d'écoles des circonscriptions de Calais et Audruicq se sont réunis à l'école du Beau-Marais le 1er décembre avec les représentants des syndicats SE-UNSA, SNE, SNUDI-FO et SNUipp-FSU.

Ils dénoncent la suppression des contrats aidés affectés à l'aide administrative qui compromet gravement le fonctionnement des écoles.

Ces emplois sont devenus indispensables :

- Pour les tâches de secrétariat et la saisie des données informatisées.
- Pour réceptionner les appels téléphoniques et y répondre, transmettre les informations, contacter les familles notamment pour le suivi de l'absentéisme…
- Pour ouvrir aux différents intervenants dans le respect des règles de sécurité (vigipirate) : enseignants remplaçants, enseignants du Rased ou du Sesad, conseillers pédagogiques, référents MDPH, employés municipaux etc…
- Pour accueillir les parents et les élèves pendant le temps scolaire (notamment pour les élèves qui ont un suivi extérieur sur le temps de classe)
- Pour aider à la prise en charge des enfants malades ou blessés en cas d'accident …

Les directrices et directeurs réclament l'instauration d'une aide administrative pérenne dans chaque école. Dans l'immédiat, ils réclament le maintien des contrats aidés actuels, le rétablissement de ceux qui ont été supprimés et une affectation dans toutes les écoles qui n'en ont jamais eu.

Ils décident d'appeler tous les directeurs et directrices à contresigner cet appel et à participer au rassemblement qui a été décidé <u>mercredi 17 janvier 2018 à 10h00 devant la sous-préfecture de Calais</u> pour porter ces revendications et appuyer la délégation qui demandera à être reçue par le sous-préfet.

Ils se réuniront à l'issue de la délégation pour décider de la poursuite des actions de blocage et de la suite de leur mouvement s'ils n'obtiennent pas les réponses attendues.

Directeurs-trices	Ecole - Commune	Directeurs-trices	Ecole - Commune